

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1504

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire

4-5 Votations

Femmes migrantes sans statut légal: du travail domestique et d'une possibilité d'autonomie

6-7 Deux pages de l'Inédite

8-9 Actrices sociales

Silvia et Lourdes, militantes du Collectif des travailleuses et travailleurs sans statut légal (CTSSL)

12 Dossier

Une politique féministe est-elle possible: quelques pistes!

20-21 Féminisme

Les jeunes, l'émilie et le néo-féminisme...

22 Télévision

Les Desperate Housewives sont-elles post-féministes?

23 Politique fédérale

Deux nouvelles encourageantes

Prochain délai rédactionnel le 10 septembre

Du bon régime et du bon programme politique

Qu'est-ce qu'un bon régime politique? Qu'est-ce qu'un bon programme politique? Depuis presque une vingtaine d'années maintenant, nos démocraties occidentales semblent avoir renoncé à se poser ces questions.

Après la chute du mur de Berlin en 1989, un dénommé Francis Fukuyama a prétendu que la fin de l'histoire était enfin advenue, le libéralisme avait triomphé, il était désormais le seul modèle économique-politique auquel finirait par se rendre chaque pays, chaque région, chaque lieu-dit. Les esprits simplistes en ont aussitôt conclu que les questions du bon régime politique et du bon programme politique n'étaient plus à poser, deux évidences s'imposaient: 1) la démocratie, régime qui se caractérise par l'expression de la volonté populaire est le meilleur des régimes, 2) le rôle et la dépense de l'Etat doivent être quasiment nuls, hormis pour les questions de police. A cette école, la Suisse est une très bonne élève, surtout lorsqu'il s'agit de sa population étrangère et de ses finances. Pour preuve les déclarations de M.Mertz et des membres de l'UDC qui, face à l'excédent budgétaire de la Confédération de 900 millions de francs prévu pour 2006 et 2007 continuent de dénoncer «l'obésité» de l'Etat et l'excès de ses dépenses, notamment en matière sociale. Pour preuve encore, les lois iniques contre les étrangers sur lesquelles nous aurons à nous prononcer le 24 septembre prochain.

Pourtant le régime politique appelé démocratie ne vaut pas grand-chose sans un de ses indispensables corollaires, à savoir l'état de droit. Et un bon programme politique ne peut en aucun cas être assimilé à un exercice comptable.

En effet, la démocratie sans l'état de droit ne peut pas être qualifiée de bon régime politique car elle est un régime politique qui, à l'instar de la Suisse et de ses mesures de contrainte acceptées en votation, permet à un Etat d'emprisonner des innocents. Seul l'état de droit interdit l'incarcération des innocents, aval populaire ou non.

En outre, un bon programme politique consiste à élaborer des idées et à trouver les moyens propres à les réaliser afin d'offrir des conditions de vie acceptables, si ce n'est agréables, aux habitant-e-s d'un Etat. Supprimer les aides financières et renvoyer les étrangers sont donc des mesures qui ne présentent aucune des qualités d'un bon programme politique, bien au contraire: aucun effet sur le chômage ni sur les problèmes économiques en général, aucun effet sur la sécurité, aucune amélioration de la qualité de vie ni des plus riches, ni des classes moyennes. En revanche, effets particulièrement néfastes sur les classes les plus défavorisées: pauvreté accrue des personnes déjà précaires, atteinte aux conditions de travail en fabriquant des personnes sans statut légal, complicité de mauvais traitements en ne voulant pas accueillir des personnes en danger dans leur pays d'origine.

Ainsi, il est grand temps de demander à nos politicien-ne-s qu'ils/elles fassent de la bonne politique, c'est-à-dire qu'ils/elles se creusent les méninges pour améliorer le bien-être général en respectant les principes de l'état de droit. L'émilie a voulu y contribuer à sa très modeste mesure en vous proposant quelques idées pour un programme politique et surtout elle vous encourage à rejeter catégoriquement des lois absurdes et inhumaines: le 24 septembre votez non aux nouvelles lois sur les étrangers et sur l'asile!